

Les « Indicateurs de l'enseignement » édition 2021

Conférence de presse 17/12/2021

La publication « Les Indicateurs de l'enseignement 2021 », réalisée par la Direction générale du Pilotage du Système éducatif, répond à bon nombre de questions relatives à la population scolaire, au profil socio-économique, aux parcours, aux sorties prématurées, aux résultats, au personnel,

Les Indicateurs de l'enseignement offrent une vision macro de notre enseignement et participent au pilotage du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils permettent ainsi d'éclairer le contexte dans lequel évolue notre enseignement, ses besoins, ses forces et ses faiblesses, son organisation et son fonctionnement ainsi que les acquisitions des compétences et des savoirs attendus par les élèves. Ils jouent un rôle essentiel de suivi et de pilotage du système éducatif.

A l'aide de graphiques, de tableaux et de commentaires, les Indicateurs présentent notre enseignement selon six thématiques, à savoir, les généralités de notre enseignement, les différents publics qui le fréquentent, le parcours des élèves, les résultats qu'ils ont obtenu, les personnels enseignants et l'organisation du système.

Cette année, les Indicateurs mettent notamment en lumière des évolutions dans le fonctionnement de notre système telles que :

- l'évolution du nombre d'élèves,
- l'orientation dans l'enseignement ordinaire,
- le taux de redoublement,
- le retard scolaire,
- les résultats,
- les parcours dans l'enseignement qualifiant,
- la féminisation des personnels enseignants,
- la stabilité des équipes pédagogiques,
- le climat scolaire du point de vue des élèves et des enseignants et directeurs,
- le développement professionnel en cours de carrière,
- les caractéristiques des populations entrant en formation initiale des enseignants,
- la maîtrise dans l'enseignement fondamental et secondaire inférieur,
- etc.

Une attention particulière est consacrée, dans la présente brochure, **aux profils et catégories d'écoles**, deux notions essentielles aux écoles dans le cadre de l'élaboration de leur plan de pilotage et lors de l'évaluation de la mise en œuvre de leur contrat d'objectifs. Plusieurs indicateurs sont déclinés en fonction de ces notions.

Par ailleurs, la thématique de l'enseignement qualifiant est développée tout au long des analyses. En complémentarité aux « indicateurs de l'enseignement », **la publication du « cadastre de l'enseignement qualifiant », à consulter sur www.enseignement.be, illustre l'organisation de celui-ci au travers de chiffres-clés et d'arrêts sur image.**

Edition 2021 : quels sont les principaux constats ?

Les principaux constats des Indicateurs de l'enseignement 2021 sont présentés en regard des cinq axes stratégiques qui structurent le Pacte pour un Enseignement d'excellence :

• Les savoirs et les compétences

En 2019-2020, suite à la première vague de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et à la fermeture des écoles, les évaluations externes pour l'obtention du CEB, CE1D et CESS n'ont pas été organisées. En juin 2020, les conseils de classe ont délivré les certificats et les attestations en fondant leurs décisions sur les résultats scolaires et l'avis des enseignants concernés. L'indicateur sur l'obtention du CEB montre que 96,2 % des élèves de 6e primaire obtiennent leur Certificat d'Études de Base.

En juin 2020, en sixième secondaire, le taux de certification se situe aux alentours de 99 % pour l'enseignement de forme générale et autour de 88 % dans la forme professionnelle.

• Les acteurs de l'enseignement

Un indicateur porte sur les diplômes détenus par les enseignants, par fonction, dans l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé.

La stabilité pédagogique dans l'enseignement secondaire est déclinée selon plusieurs critères, à savoir le réseau d'enseignement, la province d'enseignement, la taille de la structure et l'indice socio-économique.

L'âge des enseignants et la féminisation des personnels dans l'enseignement ordinaire et spécialisé se caractérisent par une forte prédominance de femmes chez les jeunes et une présence masculine plus importante parmi le personnel plus ancien.

- **Le parcours des élèves**

Dans l'enseignement qualifiant, les élèves continuent à s'orienter majoritairement vers le secteur « services aux personnes ». Dans l'enseignement en alternance (CEFA), les secteurs « économie » et « construction » sont ceux qui attirent le plus d'élèves. Par ailleurs, des choix très contrastés quant aux secteurs d'études s'observent entre garçons et filles, rappelant la question de l'orientation scolaire.

- **L'enseignement comme source d'émancipation sociale**

Les taux de redoublants, tant dans l'enseignement primaire que secondaire, demeurent un objet de préoccupation important. De manière générale, ils restent relativement stables depuis dix ans. Les indicateurs relatifs aux redoublements, décrochages et sorties prématurées mesureront dans le temps les progrès accomplis en vue d'atteindre l'objectif d'amélioration visant à réduire progressivement le redoublement et le décrochage.

On constate que la part que représente l'enseignement spécialisé dans chacun des niveaux de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles est en augmentation depuis dix ans ; d'où la volonté du Pouvoir régulateur, au travers de la mise en œuvre des travaux du Pacte, d'augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire. Il s'agit d'un des sept objectifs d'amélioration. On note également que la part d'élèves bénéficiant du dispositif d'intégration évolue à la hausse.

Une forme de ségrégation s'observe à la lecture de l'indicateur sur les disparités socio-économiques puisqu'il montre notamment que les effectifs scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles se répartissent de manière différenciée selon l'indice socio-économique du lieu de résidence des élèves.

- **Environnement et bien-être**

L'analyse des perspectives d'évolution de la population scolaire fait apparaître, à l'horizon 2034-2035, une diminution des effectifs scolaires, dans tous les niveaux, par rapport à 2019-2020.

La crise sanitaire que traverse notre pays depuis mars 2020 impose à l'école des conditions de travail exceptionnelles. Les pratiques et les organisations du travail, les fonctionnements, les modes d'apprentissage ont été chamboulés. Un focus relatif aux répercussions de la COVID-19 est présenté dans cette édition des « Indicateurs de l'enseignement ». Afin d'analyser certaines tendances à l'issue de la première vague de la pandémie, l'Administration Générale de l'Enseignement a mobilisé les données disponibles au sein de ses services tels que le redoublement, l'inscription dans le qualifiant, l'orientation vers le spécialisé, le changement d'école, les sorties prématurées, l'enseignement à distance mais également les besoins en personnel de l'enseignement de la FW-B.

Dans le contexte de changements et d'évolutions qu'insufflent le Pacte pour un Enseignement d'excellence, ces indicateurs jouent un rôle essentiel de suivi et d'analyse des caractéristiques les plus importantes du fonctionnement de notre système éducatif. Ils apportent un éclairage crucial aux équipes éducatives dans l'élaboration de leur plan de pilotage / contrat d'objectifs.

Il revient à l'ensemble des acteurs du système éducatif (pouvoir régulateur, pouvoirs organisateurs, fédérations de pouvoirs organisateurs, établissements, directions, équipes pédagogiques) de s'en saisir pour faire évoluer notre enseignement vers un enseignement à la fois plus efficace et plus équitable, qui allie exigence et bienveillance et tire chaque enfant vers le haut.



Les Indicateurs de l'enseignement – édition 2021 sont disponibles sur le site : <http://enseignement.be/indicateursenseignement>

Contact : Administration générale de l'Enseignement - Service Communication et Relations publiques (✉ : age.communication@cfwb.be)